





La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

### **Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'Assemblée Générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un président. Le premier président pourra être désigné par l'Assemblée Générale. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

**Art. 8.** Toute décision du Conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du Conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'Assemblée Générale.

**Art. 11.** Le Conseil d'Administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'Assemblée Générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'Assemblée Générale. Elle ne pourra cependant pas dépasser six années.

### **Assemblée générale**

**Art. 14.** L'Assemblée Générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième mardi du mois de mars à quatorze heures.

Si la date de l'assemblée tombe un jour férié, elle se réunira le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée par le Conseil d'Administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le Conseil d'Administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'Assemblée Générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 19.** Sur le bénéfice de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'Assemblée Générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables soient affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'Assemblée Générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.



























**Fiscal year - General meeting**

**Art. 12.** The corporation's financial year shall begin on the first of January and shall end on the thirty-first of December.

**Art. 13.** Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

**Art. 14.** The general meeting of the company properly constituted represents the entire body of the shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

**Art. 15.** The general meeting shall determine the appropriation and distribution of net profits. The board of directors is authorized to pay interim dividends.

**Art. 16.** The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the first Tuesday of June at ten o'clock.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

**Art. 17.** The Law of August 10, 1915 on Commercial Companies, as amended, shall apply insofar as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

*Transitory dispositions*

1) The first fiscal year will begin on the date of formation of the Company and will end on the thirty-first of December nineteen hundred and ninety-six.

2) The first annual general meeting will be held in the year one thousand nine hundred and ninety-seven.

*Subscription and payment*

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed to the shares as follows:

1) Mr Enrico Salvatori, previously named, two thousand two hundred and fifty shares	2,250
2) Mr Paolo Salvatori, previously named, seven hundred and fifty shares	750
Total: three thousand shares	<u>3,000</u>

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of thirty thousand GBP (30,000.- GBP) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

*Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

*Estimate of costs*

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at about ninety thousand Luxembourg francs (90,000.- LUF).

*Extraordinary general meeting*

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1) The number of directors is set at three and that of the auditors at one.

2) The following are appointed directors:

a) Mr Enrico Salvatori, ingénieur, residing at 14, via Fratelli Ruspoli, 00197 Rome (Italie),

b) Mr Jean-Pierre Winandy, réviseur d'entreprises, residing in Esch-sur-Alzette,

c) Mr Maurice Lam, réviseur d'entreprises, residing in Ernster.

2) Has been appointed auditor:

– Mr Rodolphe Gerbes, licencié en sciences commerciales et financières, residing in Greiveldange.

4) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the year two thousand and one.

5) The registered office is fixed at L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, the said person appearing signed together with the notary the present deed.







laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à l'assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les quatre-vingt cinq mille (85.000) actions représentatives de l'intégralité du capital social de huit millions cinq cent mille francs belges (BEF 8.500.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social de quatre millions de francs belges (BEF 4.000.000,-) en vue de porter le capital social de huit millions cinq cent mille francs belges (BEF 8.500.000,-) à douze millions cinq cent mille francs belges (BEF 12.500.000,-) par la création de quarante mille (40.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent francs belges (BEF 100,-) chacune, donnant les mêmes droits et avantages que les actions anciennes, à souscrire au pair et à libérer entièrement;

2. Modification de l'article 5 des statuts pour l'adapter aux décisions prises;

3. Suppression du droit de souscription préférentiel d'un actionnaire par rapport à l'augmentation de capital sub 1) sur le vu de la renonciation expresse de cet actionnaire à son droit de souscription préférentiel;

4. Souscription des actions nouvelles et libération intégrale en espèces des actions nouvellement souscrites;

5. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour. Après délibération, l'assemblée a pris, à l'unanimité des voix et séparément, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de quatre millions de francs belges (BEF 4.000.000,-) en vue de porter le capital social de huit millions cinq cent mille francs belges (BEF 8.500.000,-) à douze millions cinq cent mille francs belges (BEF 12.500.000,-) par la création de quarante mille (40.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent francs belges (BEF 100,-) chacune, donnant les mêmes droits et avantages que les actions anciennes, à libérer entièrement.

#### *Deuxième résolution*

Le droit de souscription préférentiel de l'actionnaire, Monsieur Reno Tonelli, employé de banque, demeurant à Strassen, par rapport à l'augmentation de capital décidée ci-avant, est supprimé, à l'unanimité de tous les actionnaires concernés, sur le vu de la renonciation expresse de l'actionnaire concerné, donnée à Luxembourg, le 19 janvier 1996,

laquelle renonciation, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités du timbre et de l'enregistrement.

#### *Troisième résolution*

##### *Souscription*

Et à l'instant est intervenu:

Monsieur Reno Tonelli, préqualifié,

agissant au nom et pour le compte de la société dénommée EUROFIN SERVICES MANAGEMENT LTD avec siège social à Nassau, Bahamas, Bahamas International Trust Building, Bank Lane P.O. Box N-8188, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, en date du 19 janvier 1996,

laquelle restera annexée au présent acte.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, après avoir entendu lecture de tout ce qui précède, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société MEDIACOM S.A. et a déclaré souscrire au nom et pour le compte de la société dénommée EUROFIN SERVICES MANAGEMENT LTD, prénommée, les quarante mille (40.000) actions nouvelles, chacune d'une valeur nominale de cent francs belges (BEF 100,-).

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte, à l'unanimité, la souscription des actions nouvelles par la société dénommée EUROFIN SERVICES MANAGEMENT LTD, préqualifiée.

##### *Libération*

EUROFIN SERVICES MANAGEMENT LTD, préqualifiée, représentée comme dit ci-avant, a libéré intégralement la souscription des quarante mille (40.000) actions nouvelles au moyen d'un paiement en espèces d'un montant de quatre millions de francs belges (BEF 4.000.000,-). Ce montant total est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

#### *Quatrième résolution*

Suite aux résolutions prises, l'article cinq des statuts a la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à douze millions cinq cent mille francs belges (BEF 12.500.000,-), divisé en cent vingt-cinq mille actions (125.000) d'une valeur nominale de cent francs belges (BEF 100,-) chacune, entièrement libérées.

Le capital social souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.»











**PERHOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 47.929.

Constituée en date du 19 mai 1994 par acte devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 402 du 18 octobre 1994.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 12 février 1996, vol. 476, fol. 47, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 1996.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 31 janvier 1996 que FIDUCIAIRE DU VAL FLEURI, Société à responsabilité limitée, ayant son siège social 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de FIDEI S.A.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Report à nouveau ..... (LUF 355.749,-)

*Composition du conseil d'administration*

Monsieur Paolo Mondia, expert fiscal, demeurant à CH-Chiasso.

Monsieur Bruno Beernaerts, licencié en droit (UCL), demeurant à B-Fauvillers.

Monsieur David De Marco, directeur, demeurant à Ettelbruck.

*Commissaire aux comptes*

FUDUCIAIRE DU VAL FLEURI, Société à responsabilité limitée, ayant son siège social 50, Val Fleuri L-1526 Luxembourg.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 1996.

Signature.

(06719/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 1996.

**PONTET HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 47.428.

Le bilan au 31 mai 1995, enregistré à Luxembourg, le 13 février 1996, vol. 476, fol. 49, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 1996.

PONTET HOLDING S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(06721/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 1996.

**PRIMERBERG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Diekirch, le 5 février 1996, vol. 256, fol. 32, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Signature

(06723/561/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 1996.

**S.C.I. PAIX, SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PAIX.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 26, rue Adolphe.

**DISSOLUTION***Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société du notaire Frank Molitor de Mondorf-les-Bains en date du 25 novembre 1995, enregistré à Remich, le 1<sup>er</sup> décembre 1995, volume 457, folio 89, case 4 que la société civile immobilière SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PAIX, en abrégé S.C.I. PAIX, établie et ayant son siège social à L-1116 Luxembourg, 26, rue Adolphe, constituée suivant acte du notaire Georges Altwies de Dudelange du 9 mars 1978, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 112 du 30 mai 1978, a été dissoute aux droits de parties.

Les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans au siège social de la société.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 14 février 1996.

F. Molitor.

(06733/223/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 1996.







**OROLUX, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 46.318.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 17 mai 1996 à 9.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01273/534/16)

Le conseil d'administration.

**PLANEUR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 48.115.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 17 mai 1996 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (01274/534/16)

Le conseil d'administration.

**CERBERE S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 50.833.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 14 mai 1996 à 11.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation du résultat au 31 décembre 1995.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (01307/660/15)

Le Conseil d'Administration.

**ENOTRIA INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 11, rue Aldringen.  
H. R. Luxemburg B 37.567.

Die Aktieninhaber sind hiermit eingeladen, der

**AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG,**

die am 23. Mai 1996 um 14.00 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung, stattfindet, beizuwohnen:

*Tagesordnung:*

Beschlussfassung über die mögliche Auflösung der Gesellschaft gemäss Artikel 100 des Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend die Gesellschaften.

Die Generalversammlung vom 21. März 1996 hatte keine Beschlussfähigkeit über Punkt 5 der Tagesordnung, da das vom Gesetz vorgeschriebene Quorum nicht erreicht war.

I (01310/526/14)

Der Verwaltungsrat.







**SOFIRO, SOCIETE DE FINANCEMENT INTERNATIONAL DE ROSARIO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 3.489.

Les actionnaires sont priés d'assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 13 mai 1996 à 11.00 heures à l'Immeuble de l'Indépendance de la BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., au 69, route d'Esch, Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1995.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nomination statutaire.
5. Divers.

I (01028/006/16)

Le Conseil d'Administration.

**MERCURY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R. C. Luxembourg B 50.393.

Notice is hereby given to the shareholders of MERCURY HOLDING S.A. that an

## EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

will be held at the head office, on May 20th, 1996 at 11.00 a.m. with the following agenda.

*Agenda:*

1. Approval of the Report of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the Annual Accounts as at December 31st, 1995, as well as decision on the annual results.
3. Discharge to the Board of Directors and the Statutory Auditor for the financial year that elapsed.

Holders of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the date of the meeting at the registered office of the Company.

Proxies should be deposited within the same time lapse at the registered office of the Company.

I (01397/003/17)

The Board of Directors.

**VALMETAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Diekirch B 19.986.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le mardi 7 mai 1996 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1) Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 1995.
- 2) Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995.
- 3) Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4) Affectation des résultats.
- 5) Nominations statutaires.
- 6) Divers.

I (01422/546/19)

Le Conseil d'Administration.

**EUROPATENT S.A., Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 2, boulevard Royal.

H. R. Luxemburg B 10.537.

Die Aktionäre werden hiermit zu der

## ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

welche den 13. Mai 1996 um 15.00 Uhr im Gebäude «L'Indépendance» der BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, in Luxemburg-Hollerich stattfinden wird, eingeladen.





**COLFIN S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1626 Luxembourg, 2, rue des Girondins.  
R. C. Diekirch B 17.430.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 6 mai 1996 à 11.00 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995. Affectation du résultat.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Transfert du siège social.
6. Divers.

I (01441/595/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**KISA S.A., Société Anonyme.**  
Registered office: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 12.838.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

which will be held on May 23, 1996 at 9.30 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10th, 1915.

The Annual General Meeting of March 26, 1996 could not deliberate in due form on item 4 of the agenda as the quorum required by law was not attained.

I (01317/526/14)

*The Board of Directors.*

**COSMEFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 46.738.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 23 mai 1996 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 19 mars 1996 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (01318/526/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**CERGRAF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 49.427.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 23 mai 1996 à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 19 mars 1996 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (01319/526/14)

*Le Conseil d'Administration.*







- 2) Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1995.
- 3) Décharge à donner aux administrateurs.
- 4) Nominations statutaires.
- 5) Divers.

Pour pouvoir prendre part à l'assemblée générale, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de conformer à l'article 20 des statuts et de déposer leurs titres pour le 24 avril 1996 au plus tard à l'un des établissements désignés ci-après:

- au Luxembourg:
- à notre siège social et dans nos agences;
- en Belgique:
- au CREDIT COMMUNAL DE BELGIQUE, Bruxelles, et dans ses sièges, succursales et agences;
- en France:
- à la BANQUE NATIONALE DE PARIS, Paris, et dans ses succursales et agences;
- en Suisse:
- à la BIL BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG (SUISSE) S.A., Lausanne;
- à Singapour:
- à la BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG BIL (ASIA) Ltd, Singapour.

Les procurations devront être déposées au siège social ou auprès d'une des agences au Grand-Duché au plus tard le 26 avril 1996.

Luxembourg, le 27 mars 1996.

Pour le Conseil d'Administration  
G. Thorn  
Président

II (01192/006/37)

**CHARO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 49.677.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 2 mai 1996 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a) rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1995;
- b) rapport du commissaire de Surveillance;
- c) lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1995;
- d) affectation du résultat;
- e) décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f) divers.

II (01220/045/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**CAPITAL RECOVERY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 28.989.

Notice is hereby given of the

**ORDINARY GENERAL MEETING**

of Shareholders of the Company to be held on *April 30th, 1996* at 9.00 a.m. at the registered office of the Company, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg with the following agenda:

*Agenda:*

1. Directors' report on the accounts as at 31st December 1995.
2. Report of the statutory auditor on the accounts as at 31st December 1995.
3. Approval of the balance sheet and the profit and loss accounts as at 31st December 1995 and the allocation of the results.
4. Discharge to the directors and the statutory auditor.
5. Appointments.
6. Varia.

The Holders of bearer shares who wish to attend this meeting are requested to deposit their shares five days before said meeting with SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

II (01326/755/21)

*The Board of Directors.*



*Ordre du jour:*

1. Rapport du conseil d'administration.
2. Rapport des commissaires aux comptes.
3. Approbation du bilan, du compte de profits et pertes, de l'annexe et du rapport sur les activités de l'exercice.
4. Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires.
5. Affectation des résultats.
6. Ratification de la nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration.
7. Divers.

II (01241/000/19)

*Le Conseil d'Administration.***GIOFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 41.971.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social de la société le 2 mai 1996 à 14.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation et approbation des résolutions prises par le Conseil d'Administration.
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux comptes.
3. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1995.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.
6. Elections statutaires.
7. Divers.

II (01294/507/18)

*Le Conseil d'Administration.***DANBEL, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 38.570.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 3 mai 1996 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (01257/534/16)

*Le conseil d'administration.***SARAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 17.623.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le jeudi 2 mai 1996 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- Rapport du commissaire aux comptes.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1995 et affectation des résultats.
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01245/009/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**LAVANDE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 28.384.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 3 mai 1996 à 16.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (01267/534/16)

*Le conseil d'administration.*

---

**PLATANES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 28.389.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 3 mai 1996 à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (01275/534/16)

*Le conseil d'administration.*

---

**POINSETIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 35.680.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 2 mai 1996 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1995.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (01276/534/16)

*Le conseil d'administration.*

---

**SECURENTA, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 2, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 28.806.

Les actionnaires sont invités à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 30 avril 1996 à 11.30 heures au siège social de la BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, Luxembourg, pour délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation de l'état des actifs nets de l'état des opérations au 31 décembre 1995.
3. Affectation des résultats.

4. Décharge à donner au Conseil d'Administration.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle et les décisions seront prises à la majorité des actions présentes ou représentées à l'assemblée.

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'Assemblée devra en aviser la Société et déposer ses actions au moins cinq jours francs avant l'assemblée aux guichets de la BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

II (01228/584/23)

Le Conseil d'Administration.

**JANUS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 50.793.

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 62, avenue de la Liberté, lundi 29 avril 1996 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995, affectation du résultat.
3. Décharges aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nomination statutaire.
5. Divers.

II (01283/043/16)

**U.B.C.T.N. HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 48.058.

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 62, avenue de la Liberté, lundi 29 avril 1996 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1995, affectation du résultat.
3. Décharges aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nomination statutaire.
5. Divers.

II (01284/043/16)

**MERCURY SECURITIES S.A., Société Anonyme.**  
Registered office: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 23.514.

Notice is hereby given to the shareholders of MERCURY SECURITIES S.A. that an

EXTRAORDINARY GENERAL SHAREHOLDERS' MEETING

of the company will be held in Luxembourg, Centre Mercure, 41, avenue de la Gare, on 29th April 1996 at 3.00 p.m., for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

*Agenda:*

- approval of the annual accounts for the financial years 1994-1995 and 1995-1996,
- discharge for the directors and for the auditor in relation to these particular accounting years,
- the report of the auditor to the liquidation,
- the discharge of the liquidator,
- the closure of the liquidation.

Luxembourg, April 4th 1996.

II (01455/282/00)

On behalf of the liquidator

**ASIAN CAPITAL HOLDINGS FUND.**

Registered office: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 43.100.

Notice is hereby given that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of the shareholders of ASIAN CAPITAL HOLDINGS FUND will be held at the registered office of the Company on 29 April 1996 at 3.30 p.m.

*Agenda:*

1. Approval of the report of the Board of Directors and the report of the Auditor.
2. Approval of the financial statements for the year ending on 31 December 1995.
3. Retirement of the outgoing Directors and the Auditor from their duties for the year ending on 31 December 1995.
4. Appointment of the Directors and the Auditor of the Company:
  - Re-election of the Directors;
  - Re-election of the Auditor.
5. Any other business.

Resolutions on the above-mentioned agenda will require no quorum and the resolutions will be passed by a simple majority of the shares present or represented at the meeting.

A shareholder may act at any meeting by proxy.

*On behalf of the Company,*

BANQUE DE GESTION EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG  
Société Anonyme  
20, boulevard Emmanuel Servais  
L-2535 Luxembourg

II (01444/010/25)

---

**ASIAN CAPITAL HOLDINGS FUND.**

Registered office: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 43.100.

Notice is hereby given that an

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

of the shareholders of ASIAN CAPITAL HOLDINGS FUND will be held at the registered office of the Company on 29 April 1996 at 4.30 p.m.

*Agenda:*

To resolve that Article 22 of the Articles of Incorporation is amended by changing the first paragraph to read as follows:

«The Net Asset Value of the Corporation's shares will be determined by the Corporation in United States dollars as at the close of business on each Valuation Date. «Valuation Date» means the date fixed by the Board of Directors for the valuation of the shares in the Corporation which shall occur not less than once a month.»

The above Resolution requires a quorum of 50% of the shareholders and will be passed by a majority of 2/3 of those present and voting.

A shareholder may act at any meeting by proxy.

*On behalf of the Company,*

BANQUE DE GESTION EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG  
Société Anonyme  
20, boulevard Emmanuel Servais  
L-2535 Luxembourg

II (01445/010/24)

---

**FIVE ARROWS GLOBAL FUND.**

Registered office: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 40.619.

Notice is hereby given that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of the shareholders of FIVE ARROWS GLOBAL FUND will be held at the Registered Office of the Company on 30th April, 1996 at 10.00 a.m.

*Agenda:*

1. Approval of the Report of the Board of Directors and the Auditor's Report.
2. Approval of the financial statements for the fiscal year ending on 31st December 1995.
3. Allocation of the net result.
4. Ratification of the co-optation as Directors of Mr Paul Freeman in replacement of Mr Nigel Wightman and Mr Raymond Hood in replacement of Mr Geoffrey Robinson.

5. Discharge of the outgoing Directors and the Auditor from their duties for the year ending on 31st December 1995.
6. Appointment of the Directors and the Auditor of the Company:
  - Re-election of the outgoing Directors.
  - Appointment as Directors of Mr Pieter Leeflang, Mr Chris Jenkins and Mr James Cundall.
  - Re-election of the Auditor.
7. Any other business.

Resolutions on the above-mentioned Agenda will require no quorum and the resolutions will be passed by a simple majority of the shares present or represented at the meeting.

A shareholder may act at any meeting by proxy.

*On behalf of the Company*

BANQUE DE GESTION EDMOND DE ROTHSCHILD  
LUXEMBOURG, Société Anonyme  
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

II (01393/010/29)

**RENTE PLUS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 4, rue de la Reine.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

de RENTE PLUS SICAV au siège social à Luxembourg, le *30 avril 1996* à 16.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises.
3. Approbation des comptes de l'exercice au 31 décembre 1995.
4. Affectation du résultat de l'exercice.
5. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises.
6. Nominations statutaires.
7. Ratification de la cooptation de Monsieur Demeur en tant qu'Administrateur.
8. Divers.

Les résolutions des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire seront votées à la majorité des actionnaires présents et votants. Chaque action donne droit à une voix.

Tout actionnaire peut voter par mandataire.

Pour RENTE PLUS  
BANQUE UCL  
Société Anonyme  
4, rue de la Reine  
L-2418 Luxembourg

II (01417/011/24)

**PROMED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3660 Kayl, 25, rue du Moulin.  
R. C. Luxembourg B 36.928.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à Kayl, le *lundi 6 mai 1996* à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation et discussion des comptes au 31 décembre 1995.
2. Rapport du Conseil d'Administration.
3. Rapport du Collège de Commissaires.
4. Affectation du Résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Collège de Commissaires.
6. Divers.

II (01450/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*